Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Ma-commune-j-y-tiens,1333

19 Juin 2013, Salle Jeanne Labourbe

Ma commune, j'y tiens !

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : samedi 15 juin 2013

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

L'emploi, le logement, la santé, l'école, la sécurité, le pouvoir d'achat,... les préoccupations premières des Vénissians.

Depuis 2008, la "crise" a accéléré la dégradation des conditions de vie d'une grande partie de la population. Des catégories sociales, qui jusqu'à présent considéraient être plutôt bien lotis, sont confrontées aux difficultés d'emplois, de pouvoir d'achat.

La « gauche » actuellement au pouvoir, comme auparavant la droite avec Sarkozy, fait le choix de faire payer à la population, à chacun de nous, l'avidité des banques et des marchés financiers. Cela se traduit par des politiques d'austérité, l'augmentation des impôts et taxes, et la diminution des dépenses publiques. La conséquence ? la récession ou décroissance en France et en Europe et un nombre de chômeur qui ne cesse d'augmenter.

Les communes aussi sont attaquées !!!

Les communes ont souvent été un éléments de résistance à cette politique d'austérité et à ses conséquences. C'est pourquoi elles sont elles aussi attaquées.

Vénissieux a ainsi une longue histoire de politique sociale et solidaire dont les symboles sont connus ; lutte contre l'exclusion, les violences, accès au sport, à la culture, infirmières scolaires, restauration scolaire, politique de l'enfance, du 3eme age... soutien sans faille à toutes les luttes des entreprises, des parents d'élèves, des sans papiers jusqu'à la réouverture partielle de VENINOV il y a un mois.

La diminution, décidée par le gouvernement, de la dotation publique de l'état aux communes, prés de 4 milliards d'euros d'ici à 2015, va peser fortement sur les moyens des villes.

L'acte 3 de la décentralisation, avec l'Euro métropole décidée par Colomb et Mercier, priverait encore les villes de capacité à agir pour répondre aux attentes des habitants.

Comme la commune est le lieu de proximité privilégié des habitants, le premier lieu de la citoyenneté, du rassemblement des habitants et bien souvent des forces politiques dans l'intérêt des populations, elle est un lieu de résistance à l'austérité. C''est bien pour réduire encore les dépenses publiques, qu'ils veulent éloigner les lieux de décisions des habitants et de leurs intérêts.

Les communistes vous invitent à une rencontre, en présence de Michèle Picard, Maire de Vénissieux, et de nombreux élus et militants pour, à quelques mois des élections municipales, faire le point de la situation politique. Nous ouvrons le débat sur les besoins des Vénissians pour la construction du projet de contrat municipal pour les années à venir, pour continuer l'histoire d'une ville rebelle et solidaire, moteur de l'agglomération pour le progrès social.

19 JUIN 2012 A 18h30

SALLE JEANNE LABOURBE 6 rue Jeanne Labourbe (Parilly)

Projet d'euro-métropole L'idée du référendum s'impose !

120 personnes pour un long débat de plus de 2 heures avec des intervenants nationaux de référence, la rencontre organisée par le PCF à Vénissieux est un succès citoyen qui tranche dans le ronron technocratique de la préparation aux forceps de l'euro-métropole. Des contacts dans toute l'agglomération montrent que les questions émergent sur le sens, les conséquences, les enjeux de cette euro-métropole, l'idée qu'il faut à minima un report, plus encore, qu'une telle "métamorphose" nécessite une consultation citoyenne commence à se faire entendre.

La discussion a fait émerger des propositions d'actions mises en débat ouvert à tous les élus, toutes les forces politiques et syndicales, toutes les associations...

- rédiger et diffuser massivement un 4 pages d'information citoyen
- faire signer la pétition pour un référendum local
- un premier rassemblement le 24 Juin pour le prochain conseil de communauté
- un rassemblement le 15 Juillet à Paris pour le vote au parlement

Le désengagement de Bosch du site de Vénissieux se poursuit.

Son abandon de la filière photovoltaïque, a pour conséquence la perte de 250 emplois si aucune solution n'est trouvée d'ici à la fin de l'année. A terme c'est le site dans son entier qui pourrait fermer.

Comme le dit la CGT du site c'est un véritable gâchis humain et industriel.

C'est la conséquence des choix fait par Bosch de produire moins cher ailleurs. Mais c'est aussi la conséquence de l'absence d'une véritable politique industrielle en France qui défende les savoirs faire, l'emploi, l'innovation, l'investissement. Le manque de cohérence de la filière solaire en France en est un bon exemple.

La course à la rentabilité, à la diminution des coûts, à la compétitivité fait une nouvelle fois la démonstration de son inefficacité et de sa dangerosité pour l'emploi.

Non le travail n'est pas un coût mais une richesse.

Malheureusement, les dirigeants de Bosch et le gouvernement Français sont d'accord sur deux choses :

- il est interdit de parler des immenses profits du groupe, de ses investissements et sa stratégie...
- il est impossible d'orienter l'argent public vers la production industrielle. Au final, les salariés-consommateurs sont les dindons de la farce deux fois. Ils paient du photovoltaique sur leur facture d'électricité et perdent leurs emplois !

L'égal accès aux soins bafoué !

Un coup de gueule de Michèle Picard

Selon une étude de « l'Observatoire citoyen des restes à charge en santé », 13 milliards d'euros n'ont pas été remboursés par l'Assurance maladie en 2012. Les patients ou leur mutuelle (4 assurés sur 10) ont donc assumé ces dépenses de santé, qui pour plus de 7 milliards sont des dépassements d'honoraires.

Copyright © Le Vénissian

Le département du Rhône se classe dans le top 3 des départements les plus impactés par les dépassements d'honoraires. Plus de la moitié des médecins sont en secteur II.

L'accès égal aux soins pour tous n'est donc plus garanti, remis en cause par l'augmentation démesurée de prise en charge des dépenses par les assurés sociaux. Contracter un prêt bancaire afin de subir une opération chirurgicale, voire renoncer définitivement à se soigner, faute d'argent, voilà la réalité sociale de milliers de Français aujourd'hui, rejetés du système de santé.

La santé n'est pas un marché, c'est un droit fondamental, inaliénable et imprescriptible. Je suis convaincue que c'est aussi un important facteur de développement et de progrès. Notre système de santé, hérité du programme du Conseil national de la Résistance, édictait un principe plus que jamais d'actualité : à chacun en fonction de ses moyens, à chacun selon ses besoins. Solidarité et universalité plutôt que concurrence et profit. Notre dignité ne s'achète pas !

Zoom sur Parilly

Le quartier Parilly bénéficie d'atouts importants : le parc de Parilly poumon vert de l'agglomération, mais aussi des entreprises importantes comme RVI et Bosch sans oublier la cité scolaire Sembat-Seguin et l'accueil petite enfance du clos verger.

Le métro avec sa station Parilly au coeur du quartier est un plus certain qui facilite la vie des habitants.

Ces derniers mois, de nouveaux logements ont été construits par l'OPAC du Rhône et le Conseil général a ouvert une nouvelle Maison du Rhône qui permet d'accueillir la population dans de meilleures conditions.
Depuis très longtemps, Vénissieux se bat pour l'aménag
ement du terrain du Puisoz. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la Courly ne s'est pas pressée pour trouver des solutions. Aujourd'hui, l'arrivée de commerces est pressenti. Beaucoup d'habitants s'interrogent : comment seront gérés les accès, les transports, comment transformer le Puisoz en lieu de vie et d'activité en évitant le modèle Champ du Pont ?

Enfin, les équipement prévus sur la Place Grandclément au moment de l'ouverture du Métro se font toujours attendre. Ce vide n'est guère attractif et laisse trop souvent la place à des trafics de toutes sortes source de nuisance et d'insécurité.

Quelles sont les priorités des habitants pour l'aménagement de cette place, comment obtenir des logements, des commerces, des services publics, autant de questions à débattre pour l'élaboration du Contrat communal.

Copyright © Le Vénissian